

Programme détaillé de formation

Webinar du 10 avril 2026

Les fondamentaux de la responsabilité médicale

Module 1 : la faute en matière médicale

Le programme global de cette formation, analyser le droit commun de la responsabilité médicale, ce module 1 relatif à la faute en matière médicale s'articule autour deux axes, tout d'abord l'analyse des différentes fautes médicales et ensuite l'étude du statut du fautif. L'intervenant expose les règles de base relatives à la faute médicale et entrecoupe son exposé par des questions/réponses orientées par des mises en situation fictives ou guidées par des cas rencontrés par les participants. A l'appui de la formation, un fascicule est envoyé par mail au participant.

Module 1 (3 heures)
10 avril 2026 de 9h à 12h

Les fondamentaux de la responsabilité médicale
La faute en matière médicale

I. LES DIFFÉRENTES FAUTES

A. La faute d'éthique

- 1. L'information du patient**
 - a. Le contenu
 - b. Les modalités
 - c. La preuve
 - d. Le préjudice (Perte de chance / Préjudice d'impréparation)
- 2. Le consentement du patient**
 - a. Un consentement libre et éclairé
 - b. Le droit de refuser
 - Le refus de soins préjudiciable
 - Le refus de soins pour mourir
- 3. Information et consentement des personnes vulnérables**
 - a. Le mineur
 - b. La personne sous tutelle
- 4. L'information a posteriori**
 - a. L'avertissement sur le risque d'accident
 - b. L'explication sur les causes du dommage
 - c. L'obligation de communiquer le dossier

B. La faute technique

- 1. La faute de diagnostic**
- 2. La faute dans la réalisation d'un geste technique**
- 3. La faute de surveillance**

C. La preuve de la faute

- 1. L'objet de la preuve**
- 2. L'imputabilité de la faute**

II. LE STATUT DU FAUTIF

A. Les fautifs protégés

- Le fautif agent public.
- Le fautif préposé.

B. Les fautifs exposés